

# REPAS A 1 EURO POUR TOUS LES ETUDIANTS DANS LES RESTAURANTS UNIVERSITAIRES PAR LE CNOUS

Auparavant réservé aux étudiants boursiers, la généralisation de ce dispositif vise à soutenir le pouvoir d'achat étudiant.

**A partir du 4 mai 2026, le repas à 1 € est accessible à tous** les étudiants, apprentis, doctorants et volontaires en service civique au sein des restaurants universitaires (RU) et des autres points de vente gérés par le CROUS quand cela est possible.

Pour en bénéficier, un compte Izly actif est nécessaire via la carte étudiante, qui permet de justifier de votre statut.

Ce repas tarif unique d'un euro est proposé une fois par service (midi et/ou soir), il se compose :

- d'un plat principal,
  - de deux accompagnements : entrée, fromage, dessert ou fruit.
- Il est possible de compléter ce repas en payant des suppléments.

<https://www.service-public.gouv.fr/particuliers/actualites/A18811>

**Centre national des Œuvres universitaires et scolaires:**

60 boulevard du lycée

92170 - Vanves

<https://www.etudiant.gouv.fr/fr>